

COMPTE RENDU de l'Assemblée Générale Elective

Du 30 juin 2022

Membres du Bureau Exécutif

Présents : Jean-Luc Palmieri, P. Pernot, P. Cordonnier, M. Guillaume, J.Arditi, J. Desbats, Vincent Ricard, A. Dumortier, Gérard Vinrich.

Ordre du jour :

Election de la liste présidentielle

Election des membres catégoriels

Election des membres de la CRED (commission régionale d'éthique et de discipline)

Election des vices présidents de secteur.

Au 30 juin 2022, le Comité de Guyenne compte 45 clubs pour 2001 licenciés.

Secteur Agglomération :

23 clubs pour 1189 licenciés

Langoiran, Bruges, Blanquefort, Bordeaux Saint Augustin, Le Bouscat, Libourne, BCMPE, Blaye, Artigues rive droite, Camblanes, Le Haillan, Preignac, Talence, IDB, Hauts de Garonne, Cestas, Ambares, Aéro Foyen, Bordeaux Caudéran, Saint Magne, Apacem, Bordeaux Esprits des lois, Pian Médoc, Bouliac.

Les Présidents présents ou représentés ont mandat pour 1123 licenciés.

Secteur Littoral :

12 clubs pour 520 licenciés

Arcachon, Lège Cap Ferret, Gujan Mestras, Pyla sur Mer, Soulac sur Mer, Lacanau, Biscarosse, Carcans Maubuisson, Pauillac, Andernos, Montalivet, Arès.

Les Présidents présents ou représentés ont mandat pour 502 licenciés.

Secteur Gascogne :

10 clubs pour 291 licenciés

Agen, Tonneins, Bergerac, Casteljaloux, Villeneuve sur Lot, Montpon, Bazas, Marmande, Aéro Foyen, La Réole.

Les Présidents présents ou représentés ont mandat pour 210 licenciés.

Il est à noter que le nombre de licenciés par club est pris à la date du 30 juin 2021.

Nombre de clubs présents ou représentés 35.

Nombre de licenciés représentés 1835.

Le quorum étant atteint la séance peut valablement voter.

La séance est ouverte à 11h 10.

- **Accueil des participants.**

Le Président Jean-Luc Palmieri, accueille les participants. Cette année est marquée par la forte participation des clubs.

- **Le mot du Président**

En préambule le Président remercie ceux qui ont œuvré pour le Comité pendant de longues années au sein du Bureau Exécutif Josette Desbats et Pascal Pernot mais qui continueront à donner de leur temps pour le Bridge, Gérard Vinrich qui arrête sa vice présidence et qui accompagnera le ou la nouvel élu, le temps qu'il faudra.

Le projet pour les années à venir est de reconquérir des joueurs avec un objectif à 4 ans, des kits de communication vont être mis à disposition par la Fédération.

Evidemment les années COVID ont laissé des traces, la trésorerie enregistre un recul de 10.000 €, par rapport à l'an passé. Gérer la décroissance n'est pas ce qu'il y a de mieux.

Il est envisagé une hausse des tarifs compétitions.

Le Président répond aux questions diverses des Présidents de Clubs.

Le président demande 3 personnes pour vérifier les votes :

Justine Rabbe, Colette Alain, et Bernard Heraud se présentent.

- **Elections**

Liste Présidentielle élue :

Président	Jean-Luc Palmieri
1 ^{ère} Vice Présidente	Janick Boulard
Secrétaire Générale	Pascale Cordonnier
Vice Président chargé des compétitions	Jacques Arditi
Responsable technique Maison du Bridge	Vincent Ricard

Avec 1835/1835 voix

Vice Présidents de secteur élus :

Vice Présidente Agglomération	Anne Dumortier	1123/1123
Vice Président Littoral	Loïc Vollet	497/502
Vice Présidente Gascogne	Karine Girault	210/210 voix

Membres catégoriels élus :

1 arbitre Fédéral ou de Comité	Daniel Daniaud
1 jeune de moins de 26 ans	Eliott Greneche
1 enseignant titulaire d'un diplôme FFB exerçant	
La fonction	Pascal Pernot
1 joueur de haut niveau au moins 1 ^{ère} série majeure	Bénédicte Pietrapiana
2 représentants des licenciés avec au moins 1 joueur	
Classé au plus 3 ^{ème} série	Josette Desbats
	Lionel Bulteau

CREC Commission Régionale Ethique et Discipline

Membres élus :

Président	Monique Justes
3 membres	Bénédicte Pietrapiana
	Edouard Guignard
	Yassine Najim
Membre suppléant	Claudine Plaquin.

La séance est levée à 12 heures 15.

La Secrétaire Générale

Pascale Cordonnier